

Extrait du registre des délibérations du Centre
Communal d'Action Sociale de Theix-Noyalé

Délibération n° 2022 / 006

L'an deux mille vingt-deux le jeudi 31 mars, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Theix-Noyalé, dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Christian SEBILLE vice-président.

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : Vendredi 25 mars 2022

PRESENTS : Christian SEBILLE, Danielle CATREVAUX, Martine GUILLERME, Gilfes FORDOS, Paulette MAILLOT, Nicole DALINO, Danielle LAU, Eric NEAR, Anne-Marie LE FLOCH, Denise HOUSSAYE, Pierre CROLAS, Robert RIGOLLE

EXCUSES : , Yoann THEBAUT, Daniel PEURON, Marie-Josée PASQUIER, Françoise GUENEGO, Sullivan VALIENTE

PROCURATION : Yoann THEBAUT donne procuration à Danielle CATREVAUX
Sullivan VALIENTE donne procuration à Martine GUILLERME
Marie-Josée PASQUIER donne procuration à Eric NEAR
Françoise GUENEGO donne procuration à Paulette MAILLOT

Arrivée de Mme Anne-Marie le Floch à 18 h 15, après le vote du CA 2021

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS - EXERCICE 2021

Le président, M. Christian SEBILLE, rappelle au conseil d'administration que le compte administratif est établi à partir de la comptabilité du président, ordonnateur. Il constitue son bilan financier et présente les résultats de l'exécution du budget.

Compte administratif 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Montants en euros
A	Recettes de fonctionnement 2021	95 748,69 €
B	Dépenses de fonctionnement 2021	95 920,23 €
C= A-B	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021	-171,54 €
D	Résultat de clôture 2020 reporté	171,54 €
E= C+D	Résultat de clôture de la section fonctionnement 2021	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		Montants en euros
F	Recettes d'investissement 2021	3 204,72 €
G	Dépenses d'investissement 2021	0,00 €
H = F-G	Résultat d'investissement de l'exercice 2021	3 204,72 €
I	Résultat de clôture 2020 reporté	4 174,62 €
J= H+I	Résultat de clôture de la section investissement 2021 (Excédent)	7 379,34 €

Sous la présidence de la 1^{ère} Vice-présidente, le Président ayant provisoirement quitté la salle,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

- ADOPTE le compte administratif du budget principal du CCAS pour l'exercice 2021
- AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les actes et documents en vue d'accomplir toutes les formalités qui s'avèreraient nécessaires.

Pour extrait certifié conforme aux registres des délibérations,

Theix-Noyal, le 4 avril 2022

La vice-présidente



Danielle CATREVAUX

